

**Comité des droits économiques, sociaux et culturels****Décision adoptée par le Comité au titre du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, concernant la communication n° 215/2021*.****

<i>Communication soumise par :</i>	L. G. E.
<i>Victime(s) présumée(s) :</i>	L'auteure et C. G. W.
<i>État Partie :</i>	Espagne
<i>Date de la communication :</i>	22 avril 2021 (date de la lettre initiale)
<i>Objet :</i>	Expulsion d'un logement occupé sans titre légal imposée à une mère et sa fille n'ayant pas d'autre solution de logement
<i>Question(s) de fond :</i>	Droit à un logement convenable
<i>Article(s) du Pacte :</i>	11

1. L'autrice de la communication affirme qu'en les expulsant sans leur proposer un logement de remplacement, l'État Partie a violé les droits qu'elle et sa fille tiennent de l'article 11 du Pacte.
2. Le Comité, agissant par l'intermédiaire de son Groupe de travail des communications, a enregistré la communication et a demandé à l'État Partie de prendre des mesures provisoires consistant à suspendre l'expulsion de l'auteure et de sa fille C. G. W. tant que la communication serait à l'examen ou à mettre à leur disposition un logement de remplacement convenable après avoir réellement consulté l'auteure.
3. L'État Partie a soumis des observations sur la communication, observations qui ont ensuite été transmises à l'auteure, qui a fait part de ses commentaires à leur sujet.
4. Réuni le 24 septembre 2025, le Comité, ayant constaté qu'une autre solution de logement avait été fournie à l'auteure, a décidé de mettre fin à l'examen de la communication, conformément à l'article 18 de son règlement intérieur relatif au Protocole facultatif.

* Adoptée par le Comité à sa soixante-dix-huitième session (8-26 septembre 2025).

** Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Aslan Abashidze, Nadir Adilov, Lazhari Bouzid, Peijie Chen, Laura-Maria Crăciunean-Tatu, Charafat El Yedri Afailal, Peters Sunday Omologbe Emuze, Santiago Manuel Fiorio Vaesken, Ludovic Hennebel, Joo-Young Lee, Karla Vanessa Lemus de Vásquez, Seree Nonthasoot, Giuseppe Palmisano, Laura Elisa Pérez, Julieta Rossi, Preeti Saran et Michael Windfuhr.

